

Interview d'Hubert Védrine par Raphaël Glucksmann

Jacques Morel

14 juillet 2015, v0.1

Quelques extraits :

1 Sur la situation après l'attentat

Védrine :

« Donc il y a une situation dans laquelle on se dit, bon, il y a les massacres qui se sont développés à l'intérieur dès l'assassinat des deux présidents dans l'avion. Mais par ailleurs le FPR et l'Ouganda essaient d'en profiter pour envahir le pays. Donc il peut y avoir des responsables français notamment militaires à l'époque qui aient vu le deuxième aspect. Je ne sais pas, avec le recul, ça paraît une erreur ça. Une erreur dans cette petite période. »

2 Sur la visite de Bicomumpaka à Paris le 27 avril

Védrine :

« Politiquement, il est clair avec le recul, qu'ils auraient mieux fait de s'abstenir de ces contacts. Mais j'imagine que, dans le feu de l'action ... et qu'est-ce qu'il y a comme autre responsable au Rwanda à l'époque ? Recevoir le FPR à ce moment-là, c'est reconnaître que, en Afrique, on peut changer un régime par une opération militaire montée depuis un pays étranger. C'est exactement ce que la France essaie d'empêcher depuis des décennies. »

[Ce qui s'est passé en France en 1944 avec le débarquement anglo-américain]

3 Sur Turquoise

Voix off : Le plan originel de Turquoise consiste à rentrer par le Nord et à marcher sur Kigali.

Védrine :

« On s'est dit, tant qu'à y aller, autant sécuriser le plus possible. Donc autant intervenir dans la zone la plus large possible pour essayer de mettre un terme aux massacres. Massacres, contre-massacres, il y a eu des vengeances. Donc si on y va, on va essayer d'y aller largement. Donc, il y a eu des études pour savoir si la France pouvait intervenir partout, établir des corridors partout. On pouvait peut-être aller jusque Kigali si c'était nécessaire, si c'était utile. »

Glucksmann : Ce plan suppose d'entrer en affrontement avec le FPR

Védrine :

« Le FPR à l'époque est encore une fois une armée tutsi de l'extérieur qui n'existerait pas sans une logistique ougandaise. Donc, après tout, s'il y avait eu un affrontement, quelque soit le régime du Rwanda, cela aurait été l'application de l'accord de défense entre la France et le Rwanda. C'est pas ce qui a été fait finalement. Mais le FPR, en terme de légalité, de légitimité internationale, le FPR avait le moins le droit de prendre le pouvoir par la force à Kigali avec l'armée de l'Ouganda que la France de mettre en oeuvre les accords de défense. »